

Alexis de TOCQUEVILLE

« Il est, en effet, difficile de concevoir comment des hommes qui ont entièrement renoncé à l'habitude de se diriger eux-mêmes pourraient réussir à bien choisir ceux qui doivent les conduire ; et l'on ne fera point croire qu'un gouvernement libéral, énergique et sage, puisse jamais sortir des suffrages d'un peuple de serviteurs. »¹

Biographie² : Alexis Charles Henri CLEREL de TOCQUEVILLE est né le 29 juillet 1805 à Paris. Il est issu d'une famille de la noblesse féodale normande de tendance légitimiste³. En 1827, il est nommé juge auditeur auprès du tribunal de Versailles⁴. D'avril 1831 à février 1832, TOCQUEVILLE se trouve aux États-Unis, en compagnie de son ami Gustave de BEAUMONT, afin d'étudier le système pénitentiaire américain à la demande du garde des Sceaux. En mai 1832, il quitte la magistrature. Peu de temps après, il devient avocat. Il ne plaidera qu'une seule fois, en mars 1833, au profit de son cousin, Louis de KERGORLAY. Au cours de son voyage aux États-Unis, TOCQUEVILLE observe avec attention la démocratie américaine dont il livre son analyse dans un ouvrage composé de deux tomes : *De la démocratie en Amérique*. Le 26 octobre 1835, allant à l'encontre de l'avis de sa famille, il se marie avec une roturière anglaise, Mary MOTTLEY. Le 6 janvier 1838, il est élu à l'Académie des sciences morales et politiques. Politiquement, il se déclare en faveur de la monarchie, à condition qu'elle s'accompagne d'un régime représentatif où le peuple est souverain. Le 2 mars 1839, il est élu député de la Manche. En décembre 1841, il est nommé à l'Académie française. En juin 1849, il devient ministre des Affaires étrangères⁵. Il est emprisonné quelques jours à Vincennes en 1852 en raison de son opposition au coup d'État de Louis-Napoléon BONAPARTE. Le 16 avril 1859, il décède à Cannes des suites de la tuberculose.



Thèses : De usurpationibus aut de usucapionibus (*De l'usurpation ou de l'usucapion*) et *L'action en récession ou nullité*.

Ouvrages majeurs :

Du système pénitentiaire aux États-Unis et de son application en France, rapport écrit avec Gustave de BEAUMONT, 1833.

De la démocratie en Amérique, t. I, 1835, et t. II, 1840.

L'Ancien Régime et la Révolution, 1856.

Souvenirs, 1893.

Divers⁶ : Œuvre à la croisée de la politique, de l'Histoire, du droit, de la sociologie et de la philosophie, *De la démocratie en Amérique* est l'œuvre qui a fait de TOCQUEVILLE un nom connu du monde littéraire et politique. Dans le premier volume, l'auteur livre une étude minutieuse de la société et du régime des États-Unis en centrant son propos sur la Constitution et les institutions politiques. Il s'inquiète d'une première dérive démocratique : la tyrannie de la majorité, c'est-à-dire la toute-puissance de l'opinion publique à l'égard des formes de pensée discordantes. Le second volume traite de la démocratie comme fait social. Selon TOCQUEVILLE, une société est démocratique lorsque les hommes se perçoivent comme fondamentalement égaux et indépendants avant toute espèce de lien social. Cette égalité des conditions influence le mouvement intellectuel, les sentiments, les mœurs et la société politique. C'est donc un état de la civilisation qu'analyse TOCQUEVILLE. Selon lui, la démocratie est un fait universel auquel il convient de réfléchir pour éviter que son développement ne génère un despotisme pastoral, c'est-à-dire l'extension du pouvoir public au-delà de sa sphère légitime, lorsqu'il fait irruption dans la vie privée de l'individu pour la régenter.

¹ A. de TOCQUEVILLE, *De la démocratie en Amérique*, II, Gallimard, 2019, p. 437 et 438.

² Ph. RAYNAUD, A. SOROSINA, *Tocqueville De la démocratie en Amérique Tome II, partie IV*, Flammarion, 2019.

³ Le légitimisme est la sensibilité politique favorable, au début du XIXe siècle, au rétablissement de la royauté.

⁴ A. COUTANT, *TOCQUEVILLE*, Ellipses, 2019.

⁵ P. ARABEYRE, J.-L. HALPERIN, J. KRYNEN, *Dictionnaire historique des juristes français : XIIIe-XXe siècle*, PUF, 2^e éd. 2015, p. 972.

⁶ Ph. RAYNAUD, A. SOROSINA, *op. cit.*